



# INFORMATIONS DE RENTREE 2025

## A l'attention des familles

### DATE DE RENTREE

La rentrée aura lieu à la date suivante :

#### MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

9h00 – 11h00 :	TROISIEMES	10h20 – 11h50 :	Toutes les classes de SECONDES
9h20 – 11h20 :	CINQUIEMES	10h40 – 12h10 :	Toutes les classes de PREMIERES
9h40 – 11h40 :	QUATRIEMES	11h00 – 12h30 :	Toutes les classes de TERMINALES
10h00 – 15h30 :	SIXIEMES		

Cette journée de rentrée sera assurée par les professeurs principaux.

**Le restaurant scolaire sera OUVERT CE JOUR UNIQUEMENT POUR LES SIXIEMES (externes et demi-pensionnaires !). Ce repas sera offert par l'Etablissement.**

Les cours débuteront normalement pour **TOUTES LES CLASSES** le **MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025**.

**POUR TOUS LES ELEVES DE SECONDE**, une journée d'intégration est prévue le **JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025** de 8H30 à 17H45.

**A NOTER ! Réunions parents/professeurs : Jeudi 11 Septembre 2025 de 18h à 21h.**

### ORGANISATION DE LA JOURNEE DE RENTREE

Lors de cette demi-journée de rentrée, il vous sera remis votre emploi du temps, le carnet de correspondance et divers documents.

Le règlement intérieur sera présenté et commenté ainsi que l'organisation générale de l'année scolaire.

Les manuels scolaires seront distribués.

### L'ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont couverts pour les accidents scolaires durant leur temps de présence dans l'établissement ainsi que sur leurs lieux de stage et sur les trajets domicile-établissement et établissement-domicile, uniquement si ceux-ci sont effectués sans interruption ni détour pour motifs personnels.

Cette assurance est souscrite par l'Etablissement. Vous trouverez ci-après le lien la concernant :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

STE MARIE - ST VINCENT - STAINS

### LES CERTIFICATS DE SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront distribués dès le mois d'octobre et seront également téléchargeables dans votre espace ECOLE DIRECTE dans la rubrique « Vos Documents ».

### LES LISTES DE FOURNITURES et DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Nous vous joignons également à ce courrier : la liste de fournitures ainsi que le document d'information pour l'aide régionale à la demi-pension (pour les lycéens uniquement).

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

**M. DOLL**  
**Chef d'Etablissement**